



Pôle Haut-Niveau Délégation au haut-niveau

Bureau Fédéral du 19 juin 2020



I. Détermination du nombre de représentants

Suite à la réunion de travail du groupe LFB 2024 et aux consultations prévues par ce groupe .

- Assemblée Générale: 33 membres.
 - Représentants membres CD FFBB : **4** .
 - **Un** représentant joueuses : Syndicat National des Basketteurs.
 - **Un** représentant entraîneurs: Syndicat des entraîneurs.
 - **Deux** experts désignés par BF FFBB.
 - **Deux** représentants des collectivités locales.
 - **Deux** représentants du monde de l'entreprise.
 - **Deux** personnes qualifiées.
- Comité Directeur: 13 membres
 - Représentants membres CD FFBB: **2**.
 - Représentants des clubs :**3**.
 - Représentant joueuses:**1**.
 - Représentant entraîneurs :**1**.
 - Collectivités :**1**.
 - Entreprises:**1**.
- Bureau:5 membres.

II. Lettre d'intention d'accession en Pro B.

Rappel du cahier des charges:

Ressources humaines - Extra sportif

- Avoir un salarié en charge de l'administratif à temps plein.
- Désigner un statisticien officiel ayant passé toutes les formations FFBB.

Ressources humaines - Sportif

- Avoir un coach principal titulaire à temps plein, titulaire du DEPB.
- Avoir un coach assistant à temps plein titulaire du DEFB.

Equipement

- Avoir une salle de niveau H3 sans dérogation particulière.

Règles de participation

- Avoir un minimum de 6 joueurs professionnels à temps plein sur l'ensemble de la saison.

Le club s'engage à respecter ce cahier des charges à partir du 1^{er} septembre.

Proposition:

- saison 2020-2021: lettre d'intention au 1^{er} septembre .
- Saisons suivantes : documents joints au dossier d'engagement en NM1.